

# Pluriel(le)s

CAEN PIC

**P4**



LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

**Numéro 334**

**AVRIL-MAI-JUIN 2022**

IMPRESSION PAR NOS SOINS

**Déposé le 17/06/2022**

## **Sommaire :**

page 2 :	Vie syndicale (mouvement)
page 3 :	<b>Supplément Retraités</b>
page 4 :	<b>de</b>
page 5 :	
page 6 :	
page 7 :	<b>la page 9</b>
page 8 :	
page 9 :	
page 10 :	<b>à la page 10</b>
page 11 :	12ème Congrès du SNUipp
page 12 :	Bulletin d'adhésion 2022-23

La fin du règne Blanquer a été un soulagement. Toutefois, Pap Ndiaye, sous la coupe de Macron, (comme on a pu le voir à Marseille) et cerné par des proches de Blanquer, semble avoir une marche de manœuvre bien restreinte.

Le président aura tout fait pour casser l'école : renforcement des hiérarchies locales visant à obtenir plus de docilité, disparition du contrôle syndical et donc de la transparence des affectations et des carrières, encadrement des pratiques... Parallèlement, l'image de l'école et des enseignants (et plus généralement des fonctionnaires) est volontairement et publiquement bafouée : idée dominante qu'on peut faire mieux avec moins, privilèges, prof bashing. À tel point que la profession se retrouve pleine de rancœur, qu'une partie attend la première occasion de partir, et que personne ne se presse à la porte. La crise inédite du recrutement dans les différents concours de professeurs vient ébranler tous les clichés. Les vocations ne suffisent plus.

Tout a été orchestré pour isoler les collègues, mais c'est collectivement que la profession peut imposer ses choix. Le SNUipp-FSU porte un projet ambitieux pour l'École publique, plus nous serons nombreux à le soutenir, plus notre voix portera.

**RETROUVONS-NOUS DES LA RENTREE DANS UN SNUipp-FSU  
COMBATIF ET PROTECTEUR ! Par avance, très bonnes vacances.**

Laurence Guillouard

## **AGENDA MOUVEMENT :**

- \* 21 juin : transmission du barème définitif
- \* 22 juin : résultats du mouvement
- \* A partir du 22 juin : vous avez deux mois pour formuler un recours

### **PROMOTIONS HORS CLASSE**

- \* 20 juin : résultat des promotions sur lprof.

### **PROMOTIONS CLASSE**

#### **EXCEPTIONNELLE (article ICI)**

- \* du 20 au 27 juin : publication de l'avis sur lprof.
- \* Entre le 27 juin et le 1er juillet : résultat des promotions sur lprof

## **CARTE SCOLAIRE : GROUPE DE TRAVAIL FIN JUIN ET À LA RENTRÉE**

Depuis deux ans la DSDEN du Calvados fait fin juin son petit marché des ouvertures et fermetures de classes sans aucune concertation avec les représentant-es des personnels ! Le SNUipp-FSU14 a obtenu qu'un groupe de travail se tienne avant les vacances scolaires afin d'examiner les situations urgentes et limiter ainsi les annonces douloureuses le soir de la rentrée.

Si les effectifs ont significativement évolué dans votre école, contactez-nous afin que nous puissions défendre votre situation lors du groupe de travail (nous attendons confirmation de la date).



## **RÉSULTAT DU MOUVEMENT : DÉPOSER UN RECOURS**

Chaque PE dispose d'un droit de recours contre les décisions individuelles défavorables dans trois situations :

- si le collègue n'a pas obtenu de mutation ;
- s'il est affecté en dehors de ses vœux ;
- s'il a obtenu un vœu autre que son premier vœu (sans possibilité d'être représenté).

Le recours gracieux doit être transmis dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la décision défavorable (modèle de lettre sur notre site).

Les recours seront alors traités en « bilatérale » entre l'administration et le SNUipp-FSU mandaté. Cela signifie que le SNUipp-FSU14 ne peut intervenir auprès de la DASEN pour défendre un dossier sans être mandaté.

Un impératif : ne pas s'isoler !

Le SNUipp-FSU14 invite les syndiquées, conjoint-e et enfants à la fête du SNUipp-FSU14. Après plus de deux ans ce sera enfin l'occasion de partager un moment de convivialité. On vous attend nombreuses et nombreux !

### **Collègues syndiqué-es**

## **VENEZ À LA FÊTE DU SNUipp-FSU14 !**

**Mardi 28 juin**

**12 Rue du colonel Rémy à Caen  
à partir de 19 h 00**

**Chacun-e apporte un plat salé ou sucré à  
partager.**

Apéritif et boissons offerts par le SNUipp-FSU14



# **SNUipp FSU**

Envoyez un mail ou contactez le SNUipp-FSU14 pour vous inscrire.



# Pluriel·e·s

## Retraité·e·s du Calvados

Photo :

CAEN PIC

# P4



**SNUipp**  
FSU

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Supplément au N° 334

AVRIL-MAI-JUIN 2022

IMPRESSION PAR NOS SOINS

Déposé le 17/06/2022

### Sommaire

Page 4 : Aux futurs retraités

Page 5 : Infos Retraités

à "spécial  
la premiers jours

Page 8 : à la retraite"

Page 9 : Tribune et Opinions

Page 10 : En bref

### ***Ils ont détricoté, retrecotons !***

Depuis des décennies, les gouvernements successifs ont "détricoté" l'état social en France pour servir les intérêts de quelques-uns.

On voit bien en ce moment à quel point ce tricot, initié par le Front populaire et le CNR (le vrai, celui du conseil national de la résistance) nous protégeait toutes et tous.

Que ce soit dans la formation, les cotisations de santé ou de retraite, les générations étaient liées entre elles par des fils de solidarités intergénérationnelles et chaque maille s'appuyait sur sa voisine, la plus faible étant soutenue par les plus fortes.

Chacun·e de nous a la possibilité de prendre les aiguilles pour agir, en tant que citoyen·ne, en tant qu'adhérent·e d'outil de transformation sociale, comme notre syndicat le SNU-ipp, pour contribuer à retrecoter notre protection collective, mise à mal par les appétits de la finance.

Nous avons les fils : nos revendications syndicales, validées au congrès de Metz ainsi que les propositions écologiques et sociales présentées par les forces progressistes lors des dernières campagnes électorales.

Retrecotons ensemble, battons-nous ensemble pour l'école, pour la société, pour l'environnement et pour la Paix, pour faire ensemble de l'idée "à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses moyens", une réalité !

Sylvie Becker



Cher·e collègue,

Prendre sa retraite est tout à la fois une échéance attendue et parfois redoutée. Elle est à coup sûr la perspective d'une nouvelle vie qui commence, marquée par le plaisir de se libérer des contraintes liées au travail ! De savourer le temps de vivre !

Des « grandes vacances qui commencent... », mais aussi un temps nouveau où l'on réapprend à vivre

autrement, un temps souvent bien actif, quels que soient les choix que l'on fait et les engagements que l'on prend.

Cependant la vie à la retraite n'est ni « hors du temps », ni sans contingences.

Elle est d'abord marquée par une baisse réelle des revenus au moment du départ.

Malgré l'indexation des pensions sur l'augmentation des prix, gagnée grâce aux luttes des retraité·e·s, chaque année, le pouvoir d'achat s'érode manifestement. Arracher une indexation sur le salaire moyen reste un objectif essentiel.

Le 24 mars 2022, les retraité·e·s étaient à nouveau dans la rue, partout en France, pour défendre leur pouvoir d'achat, l'accès aux soins ,...

Une nouvelle réforme des retraites est annoncée, elle prépare de nouvelles régressions redoutables pour tous, **actifs et retraités** : ouverture des droits à la retraite repoussée à 65 ans, fin des régimes spéciaux... **Nous sommes tous concernés, l'union solidaire de toutes nos forces sera indispensable.**

Les retraité·e·s représenteront bientôt 1/3 de la population de notre pays. Leur place dans la société doit être reconnue en tant qu'anciens salariés mais aussi en tant que citoyens à part entière.

Ces quelques lignes pour vous inviter à rester syndiqué·e·s à la retraite, tant pour défendre les valeurs et revendications que vous avez défendues en votre qualité d'enseignant·e, que pour défendre celles qui vous concerneront directement en tant que retraité·e·s.

Rester syndiqué·e·s, c'est continuer à se défendre. Cela est nécessaire pour soi, mais aussi pour les générations futures, car toute régression se répercutera sur elles.

Enfin c'est aussi partager les nombreux rendez-vous des retraité·e·s du SNUipp-FSU 14 et de la FSU qui sont autant d'occasions de rester informé·e·s, de revendiquer, de retrouver les anciens collègues et aussi de vivre ensemble des moments conviviaux et culturels qu'organise notre Commission départementale des retraité·e·s (randos, conférences, débats, visites, restaus, etc.).

**Donc rendez-vous à la retraite !**

Bien cordialement,

**La commission des retraité·e·s du SNUipp 14 :**

Sylvie Becker, Martine Conan, Isabelle Cruchet, Denise de Monte, Annie Duchemin, Nathalie Hostingue, Michèle Langeois, Geneviève Le Fort, Sylvianne Le Hérissé, Serge Le Petit, Éric Le Touten, Danielle Leroy-Tichet, Michel Morin, Florence Mortier, Laurence Poulain-Clémensac, Raymond Prosper-Paul, Jean-Guillaume Questel, André Salaün, Laurence Touroult



Paris, le 2 décembre 2021



# Infos retraités

Juin 2022

## **SPÉCIAL : premiers jours à la retraite** *en Septembre 2022*

### **Nouveaux retraités**

#### **Pense-bête**

- ✓ Demander sa retraite en ligne
- ✓ Prendre contact éventuellement avec les autres régimes de retraites
- ✓ Appeler sa section départementale MGEN
- ✓ Résilier les assurances professionnelles
- ✓ Continuer avec le SNUipp
- ✓ Consulter et conserver son premier bulletin de pension

#### **Une nouvelle étape...**

Vous avez décidé de prendre votre retraite à la rentrée prochaine après trois années d'un exercice professionnel éprouvant à plus d'un titre, marqué par les contraintes liées à la pandémie et renforcées par une politique ministérielle autoritaire.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans cette troisième étape de la vie.

Partir en retraite n'est pas une décision toujours facile à prendre, mais c'est l'espoir d'une nouvelle vie qui commence, avec parfois des interrogations.

Quel plaisir de se libérer des contraintes liées au travail ! **De savourer le temps de vivre !**

Des grandes vacances ? Pas vraiment !

Tout commence par les vacances certes, mais ensuite vient un temps nouveau pour réapprendre à vivre autrement. Un temps souvent très actif, quels que soient les choix qui sont faits et qui sont vraiment très divers.

**Et comme la vie de retraité·e n'est pas en dehors du temps, les revendications syndicales gardent toute leur actualité**, avec des problématiques propres aux retraité·es : le pouvoir d'achat des pensions de retraite, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous, une loi sur la perte d'autonomie avec sa prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.

Cette nouvelle étape cherche encore son statut dans la société du XXI<sup>ème</sup> siècle...

**Vous pouvez y contribuer.**

### **Nouvelles retraitées**

Dossier réalisé par le groupe animation de la Commission Nationale Retraité·es :  
Maryse LECAT, Sonia LEJEUNE, Évelyne FORCIOLI,  
Jacques LECOFFRE, Deny NONNET, Alain DERCOURT,  
Claude RIVE, Jacques BRILLET.



## Nouvelle vie

Aujourd'hui la retraite représente près d'un tiers de la vie. Elle est, comme pour les actif·ves, marquée par des mesures d'austérité : baisse de pouvoir d'achat d'abord, poids de la fiscalité, difficultés croissantes d'accès aux soins, mais aussi difficultés de la vie de nos enfants et souvent aussi de nos parents...

Nous sommes, comme vous, attentifs à ce qui menace notre qualité de vie, nos droits et nos aspirations. Et nous savons, comme vous, que la clé de leur défense passe par **l'action collective et la solidarité**. C'est pourquoi, nous tentons de mettre en œuvre des actions qui puissent y concourir.

Dans chaque département, notre organisation syndicale offre aux retraité·es des espaces de rencontres, de réflexion et d'action collective... car ce sont des moments précieux, alors que tout est souvent présenté comme relevant de la seule responsabilité individuelle. Ces rencontres permettent l'information mutuelle et le débat entre nous, elles sont aussi souvent des occasions de repas conviviaux et de sorties culturelles inédites qui en font toujours des moments fraternels et amicaux.

Nous ne saurions trop vous dire à quel point cet engagement est pour nous tous un acte qui va à l'encontre de l'individualisme, du fatalisme et de la résignation auxquels on voudrait nous pousser.

Une action qui nous permet de dire notre mot et défendre nos conquêtes, nos **conditions de vies, celles de nos enfants, de nos petits-enfants**... car nous savons que tout recul de nos droits est un recul pour les générations qui nous suivent... et nous ne l'acceptons pas !

*Aujourd'hui en France, les retraité·es représentent plus d'un quart de la population (plus de 17,8 millions) et participent activement à la vie sociale, économique et politique du pays.*

## Se syndiquer au SNUipp-FSU !

Pour garder un lien avec les collègues et l'école, suivre ses évolutions de l'intérieur... mais aussi pour ne pas rester isolé·e et défendre les revendications des retraité·es !

Outre les diverses publications du SNUipp et de la FSU, vous serez invité·es aux rencontres locales, vous pourrez

aussi prendre des initiatives pour mettre en œuvre la solidarité intergénérationnelle à l'échelle syndicale !

## Bulletin de pension

Il remplace votre fiche de paie.

Le bulletin de pension peut être téléchargé sur le site de l'ensap : [ensap.gouv.fr](http://ensap.gouv.fr) (se munir de son N° de sécurité sociale pour créer son espace sécurisé)

Mois	Montant de la pension	Taux	Taxe	Montant
Janvier 2021	1 234,56	4,63%	57,37	1 291,93
Février 2021	1 234,56	4,63%	57,37	1 291,93
Mars 2021	1 234,56	4,63%	57,37	1 291,93

Mois	Montant de la pension	Taux	Taxe	Montant
Janvier 2021	1 234,56	4,63%	57,37	1 291,93
Février 2021	1 234,56	4,63%	57,37	1 291,93
Mars 2021	1 234,56	4,63%	57,37	1 291,93

## Quelques petits « trucs » à savoir...

Si vous étiez titulaire du contrat OME de l'Autonome de Solidarité et de la MAIF, prenez contact avec votre délégation départementale pour que les prélèvements cessent.

**Impôts** Pour les impôts sur le revenu, pensez à signaler lors de votre déclaration annuelle votre départ à la retraite et à modifier le taux de votre prélèvement à la source dès que vous percevez votre pension mensuelle.



## MGEN : L'inscription à la mutuelle n'est pas automatique.



Pour celles et ceux qui adhèrent à la MGEN l'adhésion se prolonge sans problème, mais il faut néanmoins penser à envoyer la copie du titre de pension à la mutuelle dès réception, sinon vous ne serez pas couvert·es. Votre caisse sera celle de votre domicile.

A noter que votre cotisation sera majorée. Son taux est passé en 2021 à 4,63 % pour les retraité·es de moins de 70 ans et à 4,92 % pour les plus de 70 ans

## La FGR-FP, kesaco ?



Adhérent·e retraité·e au SNUipp-FSU, vous serez de fait membre de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique et pourrez participer à sa vie départementale. La FGR-FP est une pièce importante du paysage syndical que constituent les organisations de retraité·es.

Fondée le 22 juillet 1936, cette association est historiquement la première organisation de retraité·es. Elle rassemble au niveau national et départemental les adhérent·es de syndicats de la FSU, de quelques syndicats de l'UNSA, de Solidaires, de FO... ainsi que des Adhérent·es Direct·es. Elle est l'une des composantes majeures du Pôle des retraités de la Fonction Publique – 260 000 membres – qu'elle a constitué avec des associations de retraité·es de la gendarmerie, de la police, de la Poste, et des officiers mariniers et des sous-officiers.

Le travail unitaire a conduit à des positions et des actions revendicatives dans lesquelles chacun peut se retrouver...

## Le Courrier du retraité

24 MARS : SORTIR DE L'HIVER



## ACTUALISATION DES PENSIONS



Les pensions sont des salaires continués, droit acquis par les salarié-es au cours de leur vie de travail. Les pouvoirs en place veulent les transformer en une simple allocation. Leur revalorisation relevant alors de choix budgétaires ne serait plus automatique. Le pouvoir d'achat des retraité-es ne cesse d'être amputé. Derniers exemples : Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le taux de la CSG a augmenté de 1,7 point (+ 25 % !) et, malgré une inflation à 1,8 %, aucune revalorisation n'est intervenue. En 2019, avec une inflation de 1,3 %, le gouvernement a procédé à une « revalorisation » de 0,3 %. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les pensions brutes inférieures à 2 000 € ont augmenté de 1 %, les autres de 0,3 %. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, après une inflation évaluée à 0,5% pour l'année 2020 et de nombreuses actions revendicatives, toutes les pensions brutes ont augmenté de 0,4 %.

Pour une inflation de 1,6 % en 2021, la revalorisation des pensions n'a été que de 1,1 % en janvier 2022. Ainsi, à l'issue de la décennie qui vient de s'écouler, les retraité-es de la Fonction Publique ont perdu en moyenne un mois de pension sur une année. Les pensions dans le privé (AGIRC-ARCCO) ont connu la même dégradation.

Heureusement dans cette période, neuf organisations de retraité-es (FSU, CGT, CFTC, CGC, FO, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA) se sont rapprochées. Elles ont progressivement élaboré une plateforme revendicative commune, faisant de ce « groupe des neuf » une force sociale incontournable. Agissant unitairement, notamment pour la défense du pouvoir d'achat (en mobilisant des dizaines de milliers de manifestant-es le 31 mars et le 1<sup>er</sup> octobre 2021 dans les départements, le 2 décembre 2021 à Paris et le 24 mars 2022 dans les régions), elles ont contraint le gouvernement sortant à prendre en compte les questions sociales, le Président annonçant en pleine campagne électorale la nécessité de revaloriser les pensions cet été !

## RAFP : la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique



Vous avez coché la case de la demande de pension de retraite ; la retraite additionnelle vous sera versée quand vous aurez atteint ou dépassé votre âge légal de départ (selon votre date de naissance) a priori... 62 ans.

Selon le nombre de points deux cas :

- ▶ Moins de 5 125 points = versement d'un capital (variable en fonction de la valeur du point au moment du versement)
- ▶ Plus de 5 125 points, versement d'une rente mensuelle (elle aussi variable selon la valeur du point revue annuellement).

Créez votre espace personnel et consultez vos droits sur : <https://www.rafp.fr/>

## Polypensionné-es : Plusieurs démarches à suivre



Vous avez effectué, en ligne, votre demande de retraite d'enseignant auprès de l'administration.

**En même temps vous devez** liquider tous vos trimestres cotisés auprès d'autres régimes.

Pour connaître vos droits à la retraite, vous trouverez votre RIS actualisé : Relevé Individuel de Situation avec tous les régimes auxquels vous avez cotisé, sur le site internet de la CARSAT de votre domicile, en créant votre espace personnel avec votre numéro de Sécurité Sociale et un mot de passe.

La retraite Sécurité Sociale (régime général), retraite CNAV, et la retraite complémentaire sont "déconnectées" de la retraite Fonction Publique.

Pour en bénéficier, vous devez **faire une demande** auprès du site « INFO RETRAITE » qui regroupe ces démarches et ensuite compléter votre dossier auprès de votre complémentaire obligatoire (agirc-arrco) et autres caisses éventuellement.

*(Les dates de paiement de ces retraites sont différentes de celles des pensions publiques).*

A noter que vous ne pouvez pas percevoir votre retraite au « régime général » avant d'avoir atteint l'âge légal de la retraite : 62 ans. Les pensions de l'agirc et l'arrco sont minorées (- 10%) jusqu'à 64 ans !





## Des raisons d'espérer

**A**u regard des problèmes qui surgissent sans répit et des difficultés à y trouver des solutions, il n'est pas facile de conserver l'optimisme. Quoi faire, comment, avec qui ?

D'abord, comment nous informer ? Nombre de médias nous dessinent un paysage dominé par la peur et l'émotion, quand ce n'est pas la haine. Ils nomment « colère » des actions déterminées dictées par la raison et la justice. Ils dénigrent plus qu'ils n'expliquent ce qui générerait le pouvoir en place, ou sont muets sur des luttes victorieuses, sur des changements qui correspondent à l'intérêt général. Ainsi se dessine un fossé, une fracture entre ce que veut le peuple et ce que veulent nous faire croire les « happy few ». Il en est de même de par le monde car c'est à l'échelle internationale que les problèmes se posent et que se développent les luttes. Mais que faire quand un nombre important de Nations sont aux mains de gredins, de cyniques, de criminels qui ont partie liée avec ceux qui confisquent les richesses à leur profit.

Pour ce qui nous concerne, nous les aînés, nous voulons une retraite digne et heureuse pour tous, des pensions revues à la hausse, des mesures pour une fin de vie dans la dignité. C'est raisonnable et c'est faisable. Mais être « de notre temps », c'est être d'aujourd'hui et de demain. Notre temps est celui de l'histoire qui se fait. Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans une existence étroite commandée par la peur et l'individualisme. L'émancipation féminine, l'égalité des peuples, le respect

de tout ce qui vit sont des enjeux qui n'ont pas de frontières. Ne pas se résigner, garder les yeux ouverts et une pensée vivante.

D'abord, l'avenir de nos enfants et petits enfants nous étant cher, c'est une vraie réforme du système éducatif et de l'emploi que nous voulons. Nous voulons aussi un système de santé radicalement réformé dont la crise sanitaire a porté au grand jour l'état catastrophique. En fait, c'est tout le service public qui réclame de vraies réformes.

En particulier, cette crise a accentué une précarité déjà criante et si beaucoup des aînés en ont été les victimes, de même que les actifs, si maintenant la misère s'étend, en même temps que la Paix recule, ce sont nos jeunes qui retiennent ici notre attention ; en effet, les 18/30 ans sont frappés de plein fouet. Etudiants, jeunes travailleurs, la précarité est grande. Vivre au jour le jour, voir son horizon bouché, dépendre de l'aide de proches, ne pas manger à sa faim... c'est un pur scandale.

C'est qu'à 20 ans, on veut vivre, pas survivre : nombre d'entre eux dénoncent l'inaction des pouvoirs publics et la sanctionnent par leur refus de voter. Quant à l'écologie ils sont à la tête du mouvement. Ces jeunes se manifestent et convergent avec nous tous, mais à leur façon. Comment les comprendre ?

Une enquête de l'IFOP\* sur 1500 jeunes de 18 à 30 ans, faite sur le long terme, mais mise à jour en 2021, a révélé une jeunesse résiliente et d'un optimisme individuel plus fort que parmi l'ensemble des Français.

C'est que les idéologies ont peu de prise sur eux. Ainsi leur militantisme

est différent du nôtre : ils ne donnent pas d'importance au vote, 84% des 18 à 30 ans s'abstiennent !

S'ils font de la politique, ce n'est pas la nôtre ; et pas non plus celle des médias dominants. Entre eux et nous une fracture ; leurs espoirs, leurs valeurs, leurs contradictions sont spécifiques.

Notamment, ce qui est nouveau c'est le rapport au travail : la rémunération compte, mais la quête de sens, avoir une vie intéressante, voilà ce qui souvent domine.

Ils sont 60% à trouver la société injuste... Comme nous, ils attendent des mesures pour une vie digne ; ne pas dépendre de la charité. Non, ce ne sont pas des aides qu'ils attendent, mais un monde meilleur, et différent.

Point capital, le climat est l'enjeu prioritaire. Qu'ils soient très sensibles à cette cause n'a rien de surprenant : car ils verront les années 2050 et au delà, avec des dégâts qu'ils n'auront pas causés. Ils rappellent que le sort de l'humain et du vivant est une question très urgente qui s'impose à tous...

Finalement nous nous retrouvons dans nos objectifs. La rue résolue et joyeuse n'a pas fini de dire sa colère et d'avancer des propositions justes et faisables dans l'intérêt du plus grand nombre.

La recomposition toute récente des forces de gauche et progressistes constitue un acte de résistance collective à une ère de maltraitance sociale, écologique et démocratique.

A nous de faire mentir ceux qui veulent nous désespérer.

Thérèse Wiat



## « Suscitons l'espoir, d'abord l'espoir et rien que l'espoir... »

Encore en activité, je me souviens, il y a donc (déjà !) quelques années avoir effectué, en partenariat avec le service éducatif du Mémorial de Caen, un travail quotidien avec mes élèves qui consistait à rechercher et prélever dans les médias toutes les bonnes nouvelles annoncées. Les recherches individuelles étaient présentées au groupe, discutées puis sélectionnées pour être rassemblées dans un « Journal collectif des bonnes nouvelles »

Aujourd'hui une telle activité demanderait des efforts certainement démultipliés pour la mener à son terme, aux enseignants comme aux élèves...

En tout cas ce n'est pas, hélas trop souvent, l'écoute des journaux télé-

visés du service public, auquel je reste viscéralement attaché, qui aiderait à remplir ce journal des bonnes nouvelles.

Bien sûr, nous vivons une époque particulièrement fragile et instable.

Tout le monde (enfin presque) connaît l'inventaire de ce qui ne va pas, des dangers potentiels qui nous guettent. J'ai dit presque car il faut toujours garder dans un coin de sa tête que pendant que le plus grand nombre souffre d'angoisse, voire de désespoir, d'autres, gardiens du capital, accumulent les richesses et les privilèges jusqu'à s'envoyer en l'air dans l'espace !

Et pour mieux les protéger ces privilégiés ils surfent, eux et tous leurs complices, sans vergogne sur la vague de la fatalité et de l'impuissance qui nous submerge à tel point qu'un électeur sur trois n'estime pas utile de se déplacer pour exercer le

droit initié et instauré par la Révolution française qui a fait des élections le moyen de se faire entendre et d'imposer la souveraineté du peuple. Quant à l'ambiance... Tout semble fait pour appuyer en permanence sur ce qui fait mal. Résultat, pour un certain nombre, le repli sur soi et le rejet prennent le dessus sur la mise en commun et la solidarité.

Tout cela n'est pas inexorable. Alimenter ensemble un journal des bonnes nouvelles reste à notre portée. Nous en avons tous besoin, jeunes, moins jeunes, actifs, retraités...

Et comme je l'ai entendu il y a quelques jours sur les ondes :

**« Suscitons l'espoir, d'abord l'espoir et rien que l'espoir... »**

Alain Bohère, mai 2022



## Culture et convivialité en 2020-2021

- 15 octobre 2021 : Journée à Commes au Jardin de Deux'Main
- 29 avril 2022 : Rando forêt de Pennedepie puis visite guidée du musée Les Franscicaines à Deauville
- 21 juin 2022 : Rando et barbecue à la base de Loisirs du Locheur

## Calendrier de rentrée :

Une **réunion inter-syndicale retraité·e·s** (FSU, FGR, Sud Solidaires, CFE /CGC, FO ) se réunira dans les locaux de la FSU14 le mercredi **14 septembre 2022**, pour préparer des demandes de rencontres auprès du Conseil Départemental et de l'A.R.S (Agence Régionale de la Santé) **sur la situation dans les EPHAD du Calvados**. 4 retraité·e·s du SNUipp14 y représenteront la FSU14.



## Adhésion 2022-2023

Montant de votre adhésion au SNUipp

- **110** euros si pension < 1 800,00 euros/mois
- **125** euros si pension > 1 800,00 euros/mois
- Rappel 66% de déduction fiscale

**ATTENTION** : si vous changez d'adresse, de téléphone, d'adresse de courriel, n'oubliez pas de nous les communiquer par téléphone ou par courriel au SNUipp14.

## Débat

2ème rencontre le **Mardi 27 septembre 2022** à 14h dans la grande salle, Maison des syndicats, 12 rue du Colonel Rémy, Caen.

### **Quelles alternatives aux EPHAD ?**

Suite de notre réflexion menée le 19 avril 2022. Vous y êtes tous conviés !

Suivez l'info' syndicale retraité·e·s dès septembre pour avoir confirmation de cette rencontre.

## Assemblée Générale prévue en novembre 2022

ainsi qu'une journée festive en octobre 2022. Un bulletin spécial retraité·e·s vous parviendra à la rentrée.





## Le SNUipp-FSU14 tient congrès

Notre congrès départemental les 23 et 24 mai a été l'occasion d'échanger sur les futurs mandats portés par le SNUipp-FSU. Les débats sur les orientations du SNUipp-FSU ont porté sur toutes les dimensions de l'activité syndicale ; Sur les questions éducatives et de métier, les discussions ont concerné l'école maternelle, la scolarisation des deux ans, les missions des CPC, les conditions réussies de l'école inclusive, les missions et droits des

AESH. A propos des moyens pour le fonctionnement de l'école, les échanges ont montré le besoin de baisser les effectifs, les risques de la généralisation de l'expérimentation marseillaise. Concernant les droits individuels et collectifs des personnels, l'assemblée a particulièrement pointé les enjeux d'attractivité de notre métier marquée par la hausse des démissions et ruptures conventionnelles dans notre département, la nécessité d'abroger

la loi de transformation de la fonction publique, le besoin de formation choisies par les PE et AESH, un statut pour les AESH. Le congrès a également conclu à la nécessité de mieux faire connaître les liens entre le SNUipp et la FSU.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais montre la pluralité des thèmes abordés et la nécessité d'échanger pour que le SNUipp-FSU soit force de propositions.

## Crise du recrutement : inédite mais prévisible

Le job dating surréaliste et surmédiatisé organisé dans l'académie de Versailles pour recruter des contractuel-les montre à quel point l'Education nationale est tombée bien bas : des candidats sans aucune formation idéalisant le métier, une recruteuse devenue experte en communication, une ambiance joyeuse et décontractée ! Tout ce petit monde risque de vite déchanter à la rentrée.

Comment en est-on arrivé là ?

Les taux de présence aux épreuves écrites du CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) atteignent l'un des plus bas niveau de l'histoire. Après 5 années de gestion du Ministère de l'Éducation Nationale par Jean-Michel Blanquer, une évidence s'impose : le métier n'attire plus !

A cela s'ajoute des départs. Depuis 3 ans le SNUipp-FSU14 accompagne des collègues de plus en plus nombreux demandant des ruptures conventionnelles, de plus nous déplorons une augmentation des démissions de PES.

La répartition académique des 9888 places offertes au concours n'a été publiée que le 1er avril, quatre jours avant le début des épreuves...

C'est bien un mépris affiché pour les futures enseignantes et enseignants du premier degré alors que la répartition des postes offerts aux CAPES est connue, elle, depuis novembre.

Dans l'académie de Caen, ce sont 183 collègues admissibles pour 86 places (115 places l'an dernier). Le nombre de présents aux épreuves écrites pour notre académie n'est pas encore connu mais le taux de présents et présentes aux épreuves est l'un des plus bas de l'histoire du CRPE.

Postes au concours non pourvus, listes complémentaires insuffisantes voire inexistantes... la volonté est bien de favoriser le recours aux contractuels et pourtant les rectorats peinent à en recruter.

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU alerte sur le manque d'attractivité du métier et la crise

du recrutement qui est devenue systémique. Le SNUipp-FSU revendique un plan pluriannuel de recrutements, des pré-recrutements dès la première année de licence, un concours en fin de troisième année de licence suivi de deux années de formation pleine et entière reconnue par un master et une formation continuée après la titularisation. Une revalorisation conséquente des salaires et une amélioration des conditions de travail sont également nécessaires à la fois pour attirer des candidat-es et pour enrayer la hausse des démissions. Le gouvernement va devoir y répondre



# Adhésion 2022-2023

**Rappel : 66% de déduction fiscale**  
(Exemple : pour un PE échelon 5, la cotisation revient à 44 euros)  
**Si non imposable, remboursement par crédit d'impôts.**

NOM - PRÉNOM  
DATE DE NAISSANCE  
ADRESSE PERSONNELLE



.....  
FONCTION ET POSTE OCCUPÉ  
.....  
TÉLÉPHONE ET ADRESSE E-MAIL

PE CLASSE NORMALE      PE CLASSE EXCEPTIONNELLE      AUTRES SITUATIONS

1	PE classe normale			PE hors classe			PE classe exceptionnelle			110		20			
	Inst Agent	PE Agent	PE hors classe	Direction 1 à 4 cl	Coordonateur - MF	Agent spécialiste	Direction 5 à 9 cl	Coordonateur - MF	Agent spécialiste	Direction 10 cl et +	Coordonateur - MF	Agent spécialiste	Direction 10 cl et +	Responsable, congé parental	ET/1, A/S
2	110	127	131	135	178	191	196	200	1	221	238	243	245		
3	130	141	145	148	192	206	210	214	2	234	251	256	260		
4	135	145	149	152	206	220	224	228	3	246	264	268	273	<b>Retraite 6 :</b>	
5	139	149	153	157	221	235	240	245	4	264	281	286	291	1000€	
6	145	152	161	163	235	249	254	258	5	284	301	305	310	450	
7	152	166	169	171	242	258	265	266	6	295	312	317	321	1000€	
8	125	164	177	179	181				7	310	327	332	336	425	
9	131	175	186	191	193										
10	139	187	199	204	207										
11	152	202	212	217	220										

**NOUVEAU** : une réduction de 5 % sera automatiquement appliquée si vous choisissez le prélèvement automatique.

- Paiement comptant (espèce ou chèques : 1 à 4 chèques possibles)
- Paiement par prélèvement : - 5 %
- Remplir le mandat SEPA en verso.
- Les prélèvements s'effectuent de octobre à juin inclus. Nombre de prélèvements mensuels par défaut : 9 (possibilité de choisir le nombre de mensualités, cf au verso).

La Section départementale de Calvados de SNiupp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour réaliser les publications édictées par le Statut national. Je demande à la Section départementale de me communiquer les informations prémentionnées et de percevoir les sommes susceptibles de m'être dues à l'occasion des Comptes nationaux et fédéraux à faire figurer sur les bulletins de la Section départementale de Calvados de SNiupp en vertu de la Loi du 06.07.1978. Cette autorisation est renouvelable par mail en cas de renouvellement de la Section départementale de Calvados de SNiupp - 12 rue du Colonel Rémy - 14 000 CAEN.

**SE SYNDIQUER ?**

**UNE VRAIE BONNE IDÉE.**

**Utile**

RECHERCHER CE SITE  
https://www.calvados.sniupp.fr

POUR S'INSCRIRE - POUR S'INSCRIRE - POUR S'INSCRIRE

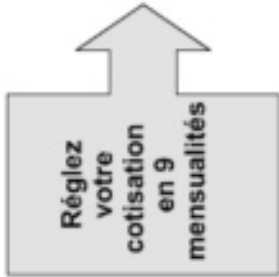
## Sans syndiqué-es, Pas de syndicats !

Si la SNiupp-FSU est le premier syndicat dans les écoles de Calvados et de France grâce au vote de la profession, c'est du nombre de vos adhésions qu'il se fera fort et son poids, face à l'administration et au gouvernement qu'il sera. Nous vous invitons à participer de façon citoyenne à la vie de SNiupp-FSU en le rejoignant.

**Plus nombreux, Plus forts, Plus efficaces : se syndiquer, un acte essentiel !**

SNiupp Calvados - 12 rue du colonel Rémy 14000 Caen - 02 31 72 25 25 - [sni14@sniupp.fr](mailto:sni14@sniupp.fr) - <http://14.sniupp.fr>

## UNIQUEMENT POUR UNE NOUVELLE ADHÉSION OU UN CHANGEMENT



- Si vous optez pour la première fois pour ce mode de paiement, complétez le bulletin d'adhésion et le formulaire ci-dessous. Joignez un RIB et faites parvenir le tout au SNiupp-FSU14, 12 rue du colonel Rémy 14000 Caen
- Vous n'aurez pas à le remplir l'année prochaine, sauf avis contraire de votre part : un courrier vous est envoyé en septembre pour vous informer du montant et du renouvellement de votre cotisation.

- Pour toute modification de compte bancaire, il faudra obligatoirement remplir à nouveau ce formulaire et fournir le nouveau RIB.

- Les prélèvements commenceront le 30 octobre et prendront fin au plus tard le 30 juin.

**Par défaut, le nombre de mensualités est de 9. Si vous préférez un nombre de mensualités différent, ENTOUREZ VOTRE CHOIX :**

- 1   2   3   4   5   6   7   8**

Indication relative au mode de paiement

Le règlement de cet adhésif sera effectué par prélèvement mensuel sur votre compte bancaire (au profit de la Section départementale de Calvados de SNiupp-FSU14) à l'adresse ci-dessous.

Votre responsabilité de droit (États) réside dans les conditions édictées dans la convention qui vous aura précédé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de début de votre compte pour un prélèvement automatique.
- dans les 6 mois et au plus tard dans les 12 mois en cas de prélèvement non automatique.

Vous pouvez compléter les champs réservés\* tout en étant sûr que vous pouvez obtenir après de votre banque.

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse

Numéros et nom de la rue

Code Postal

Ville

Payeur

Nom et prénom du bénéficiaire

Numéro de compte

Nom du créancier

SECTEUR : SNiupp-FSU14

Code International (Distribution de votre banque - BIC (Bank Identifier Code))

Nom du créancier

Identifiant bancaire SEPA

N° rue du Colonel Rémy

14 000 CAEN

Code Postal

Ville

FRANCE

Payeur

Prélèvement récurrent / répéter

Type de Prélèvement

Signé à

Date

Ligne

\* Ne pas signer et

Notes : \* Ces champs concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque